

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 23 avril 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel JOUZEAU, Maire.

Etaients présents : Ms PÉROT Yannick, ARNAULT Michel, Mme ARQUEZ Micheline, M. BONNICHON Philippe, Mme PHILIPPOT Jocelyne, Ms JOLY Michel, BARRAULT Pierre, BERTHELOT David, MOLET Hervé, Mmes FERNANDES DIAS Sophie, POISSON Emmanuelle, RAVAN Bénédicte.

Etait excusée : Mme BERTHELOT Maria

Secrétaire de séance : Mme FERNANDES DIAS Sophie

Date de convocation : Le 18 avril 2018

Le compte rendu de la réunion du 27 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

*Mme BERTHELOT Maria a donné pouvoir à Mme ARQUEZ Micheline pour la représenter et émettre tout vote*

Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour le dossier « Tarifs de la garderie et son règlement » ; le conseil municipal accepte cet ajout à l'ordre du jour

**ORDRE DU JOUR** :

- Emprunts « cabinet médical »
- Numérotation de voirie
- Devis sonorisation portable
- Parcours Emploi Compétence
- Création d'emplois saisonniers
- Création poste d'adjoint administratif à temps complet
- Suppression de 2 postes administratifs à temps non complet
- Parking de La Caravane
- Questions diverses

***Délibération 01/04/2018 - Tarifs et règlement de la garderie scolaire***

Vu le retour à une organisation du temps scolaire de 8 demi-journées réparties sur 4 jours à la rentrée de septembre 2018,

Il est nécessaire de revoir les tarifs de la garderie scolaire, à ce titre, Monsieur PÉROT présente les propositions de la commission scolaire, à savoir :

<b>• Tarifs garderie</b>	<b>Domicilié sur la commune</b>	<b>Domicilié hors commune</b>
<b>Forfait mensuel matin</b>	<b>21.00 €</b>	<b>23.00 €</b>
<b>Forfait mensuel soir</b>	<b>23.00 €</b>	<b>25.00 €</b>
<b>Forfait mensuel matin et soir</b>	<b>38.00 €</b>	<b>42.00 €</b>
<b>Inscription occasionnelle</b>	<b>3.00 €</b>	<b>3.00 €</b>
<b>Inscription exceptionnelle</b>	<b>3.00 €</b>	<b>3.00 €</b>

Les tarifs sont adoptés à l'unanimité

Présents	12
Pour	13 (dont 1 pouvoir)
Contre	0
Abstention	0

***Délibération n° 02/04/2018 - Emprunt pour financement du cabinet médical***

2 propositions de financement ont été proposées pour un prêt de 60 000 € sur 15 ans,  
avec les mêmes frais de dossier

- Le Crédit Agricole / taux fixe de 1.54 %
- La Caisse d'Épargne / taux fixe de 1.45 %

En attendant le versement des subventions, 2 offres ont été demandées,

- une ligne de trésorerie de 150 000 € au Crédit Agricole, le taux est de 0.63 % et les frais de dossier sont de 300 €
- et un prêt à court terme sur 2 ans de 150 000 € à la Caisse d'Épargne, le taux est de 0.94 % et les frais de dossier s'élèvent à 200 €

le conseil municipal retient la proposition du Crédit Agricole pour l'emprunt ;  
Monsieur le Maire précise que la ligne de Trésorerie sera demandée ultérieurement si besoin.

Présents	12
Pour	13 (dont 1 pouvoir)
Contre	0
Abstention	0

Arrivée à 19H04 de Mme Emmanuelle POISSON

**Délibération 03/04/2018 - Numérotation de voirie**

Vu la construction d'une maison sur la parcelle cadastrée, section C n° 1105, il est nécessaire d'attribuer un n° de voirie, ce sera le n° 5, Rue des Muriers.

Présents	13
Pour	14 (dont 1 pouvoir)
Contre	0
Abstention	0

**Dossier n ° 01/04/2018 - Devis sono portable**

Pour information : la sonorisation portable de la mairie des Ormes a été empruntée pour la Cérémonie des AFN le 14 avril dernier, suite à cet emprunt, un devis a été demandé

(montant : 1 085 € TTC mais pourra être revu à la baisse) ; le conseil municipal accepte cet achat qui pourra servir également à d'autres associations.

**Dossier n ° 02/04/2018 - Parcours Emploi Compétences**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Laurence DEBONNEFOY et Freddy GUÉRIN ne peuvent pas bénéficier d'un parcours emploi compétences ; il propose de faire un contrat de 4 mois à Laurence, à raison de 25h/semaine à compter du 14 mai prochain et de faire un contrat saisonnier à Freddy GUÉRIN à compter du 1<sup>er</sup> juin.

**Délibération 04/04/2018 - Personnel communal**

Marilyne POIRAULT, temps non complet 17h50/35h00, sera en retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2018, elle va être remplacée par Marie-Hélène HERBELIN, son poste passera de 17h50 à 35h00 ;

Il convient donc de supprimer un poste de rédacteur principal TNC et de remplacer un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe TNC par un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, et ce à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**Dossier 03/04/2018 - Parking de la Caravane**

En vue d'aménager un parking près de la salle des fêtes, Monsieur le Maire propose de faire une offre au propriétaire du parking de la Caravane (3 200 m<sup>2</sup>, situé sens Tours Châtelleraut), le conseil propose de faire une offre à 8 000 €.

Si le projet se réalise, voir pour démolir le bâtiment de stockage et réaliser une entrée piétons depuis le parking, voir aussi à l'installation d'une barrière pour les résidents de la Commune

***Dossier 04/04/2018 - Modification de la vitesse au Corps de Garde***

Le conseil municipal s'oppose à modifier la vitesse de 70 km/h à 50 km/h sur le tronçon « Pont du Corps de Garde à la Route de la Gare »

Présents	13
Pour	6
Contre	8 (dont 1 pouvoir)
Abstention	0